

# Harmonie Mutualité ouvre une agence à Nanterre

Nanterre, le 7 janvier 2010 – **Harmonie Mutualité a ouvert sa première agence dans les Hauts-de-Seine, à Nanterre, le 23 décembre 2009. Harmonie Mutualité agrandit ainsi, avec cette quatrième agence, son réseau de proximité en Ile-de-France.**

## Une première agence dans les Hauts-de-Seine

Harmonie Mutualité s'étend et ouvre une agence à Nanterre, fidèle aux convictions qui guident la mutuelle : cultiver des **liens de proximité**, que ce soit à travers son réseau d'agences ou dans le fonctionnement même de son organisation politique et territoriale, avec une volonté affirmée : proposer à tous une complémentaire santé accessible et de qualité. L'Ile-de-France compte ainsi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, 4 agences, dont 3 à Paris.

## Être au plus près des attentes des adhérents

Harmonie Mutualité prend soin d'accompagner ses adhérents à tous les âges et moments de leur vie. « *Nous souhaitons être **au plus près de leurs attentes** et être un partenaire privilégié pour chacun d'eux. Avec une présence particulièrement forte en régions, Harmonie Mutualité se devait de développer également une proximité sur l'Ile-de-France* ». Nous avons ainsi élargi notre réseau sur cette zone plus spécifiquement, avec cette première agence dans les Hauts-de-Seine » explique **Steeve Martin**, Responsable d'Action Commerciale du secteur.

## La force d'une grande mutuelle

Les valeurs et engagements mutualistes sont plus que jamais d'actualité : développer un système de prévoyance, d'entraide et de solidarité qui favorise l'accès à des soins de qualité pour le plus grand nombre. La performance économique de la mutuelle est en totale adéquation avec ces principes car elle est garante de la pérennité de la solidarité et de la qualité des soins.

### Informations pratiques

#### Harmonie Mutualité

13, rue Henri Barbusse – 92000 Nanterre  
**Agence ouverte** le lundi de 14h à 18h,  
du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h et le  
samedi de 10h à 13h  
tél. 01.55.17.37.01

**Responsable d'Action Commerciale** : Steeve MARTIN

**Responsable d'agence** : Patrick FOUCAULT

**Conseillère d'agence** : Anne JEAUCOUR



## A propos d'Harmonie Mutualité

La mutuelle Harmonie Mutualité, issue de la fusion de 9 mutuelles, constitue l'un des tout premiers opérateurs français en matière de complémentaire santé.

Elle compte près de 1 400 000 personnes protégées au titre de la complémentaire santé et 105 agences réparties sur 20 départements.

Harmonie Mutualité compte 4 agences en Ile-de-France, 1 à Nanterre et 3 à Paris (11<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> arrondissements).

Nos valeurs et engagements :

- ◆ développer un système de prévoyance, d'entraide et de solidarité favorisant l'accès à des soins de qualité pour tous.
- ◆ impliquer les adhérents dans la gestion de la mutuelle.
- ◆ réinvestir nos excédents au service de nos adhérents grâce à l'absence de but lucratif.

Harmonie Mutualité est co-fondateur, avec Prévadiès, de l'Union Harmonie Mutuelles qui représente 4 millions de personnes protégées et près de 2 milliard d'euros de cotisations santé.

Plus d'infos sur [www.harmonie-mutualite.fr](http://www.harmonie-mutualite.fr)

**Relations Presse - Agence Wellcom** : Anne-Stéphanie Noirot / Marie Réveillé  
[asn@wellcom.fr](mailto:asn@wellcom.fr) / [mr@wellcom.fr](mailto:mr@wellcom.fr) - Tél. : 01 46 34 60 60 - Fax : 01 43 26 73 56